



SIGIDURS
établissement public

LE PETIT
Guide du
tri

Changeons nos habitudes d'aujourd'hui
Pour trouver ensemble les solutions de demain

Le Sigidurs est un établissement public de prévention, de collecte et de valorisation des déchets ménagers, dont le siège social est situé sur la commune de Sarcelles. Il exerce les compétences collecte et traitement des déchets pour 59 communes, présentes sur deux départements, le Val d'Oise et la Seine-et-Marne, représentant un total de 430 000 habitants.

Il assure sa mission de service public grâce à :

- **Son centre de valorisation énergétique** qui réceptionne les ordures ménagères (poubelle/borne grise) et les transforme en électricité et chaleur.
- **Son centre de tri** pour les emballages et papiers dont la matière est recyclée (poubelle/borne jaune);
- **Sa plateforme de stockage des emballages en verre** qui redeviendront de nouveaux emballages en verre.
- **Son réseau de 6 déchèteries** : Sarcelles, Bouqueval, Gonesse, Louvres, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory.

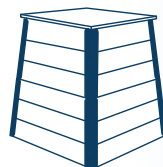
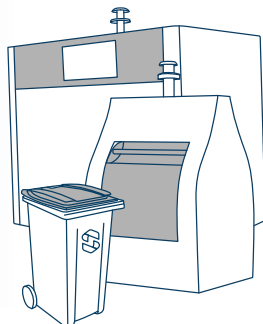
Les dispositifs pour trier vos déchets

Le Sigidurs met gratuitement à votre disposition les poubelles/bornes suivantes :



La poubelle/borne pour les emballages et les papiers

La poubelle/borne pour les ordures ménagères

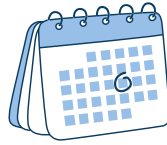


Le composteur pour trier et traiter **une partie de vos déchets végétaux et alimentaires** (facultatif et gratuit)

Les bonnes pratiques pour une collecte assurée

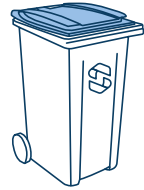


Jetez les déchets dans
la bonne poubelle/ borne.



Consultez le calendrier de collecte* pour sortir votre poubelle le bon jour et au bon moment de la journée (la veille ou le jour même).

* Consultez www.sigidurs.fr



Mettez votre poubelle sur le trottoir, sans gêner le passage. Couvercle fermé et poignée tournée vers la route pour faciliter la collecte.

LE SAVIEZ-VOUS?

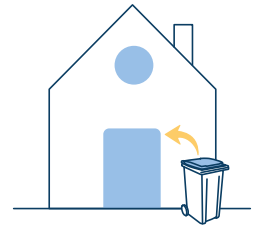
La collecte des déchets est assurée par nos prestataires Sepur et Paprec.

Si vous rencontrez un problème de collecte ou si vous avez des questions, contactez le numéro vert:

0 800 735 736, appel gratuit du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30.

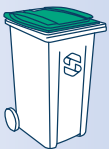


Mettez tous vos déchets dans votre borne.
Aucun déchet au sol ne sera collecté.

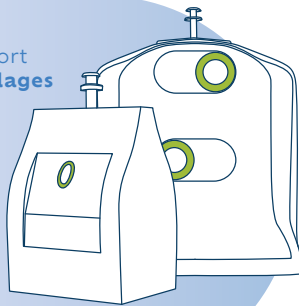


Rentrez votre poubelle après la collecte.

La borne d'apport pour les emballages en verre



La poubelle pour les déchets végétaux



LE SAVIEZ-VOUS?

Vos poubelles sont la propriété du Sigidurs.

Merci d'en prendre soin, de les réserver à leur usage de poubelle uniquement et de les laver de temps en temps. Si elles sont cassées ou fissurées, contactez nos agents du numéro vert pour en demander une nouvelle.

Prévention des déchets : *Comprendre pour agir*

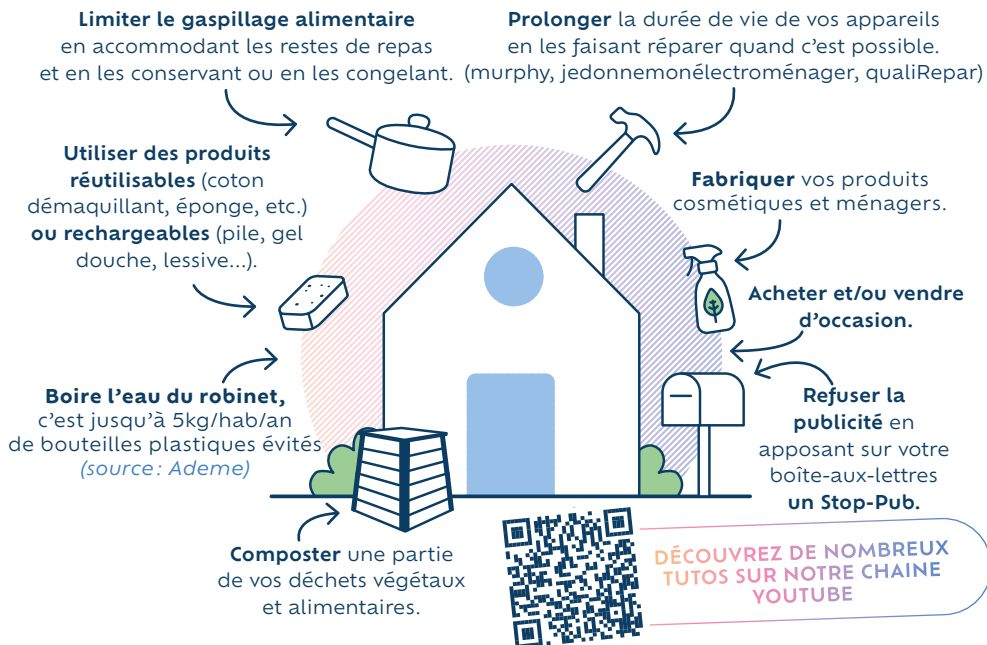
La prévention, ce sont **toutes les actions qui réduisent la production de déchets**. Chacun peut agir à son échelle en faisant des gestes simples comme ses produits maison, adopter une consommation éco-responsable ou encore cuisiner les restes. Les bénéfices sont nombreux :

- **Moins d'impact** sur l'environnement,
- **Des économies** sur le budget quotidien,
- **Une réduction** de ses déchets,

Des habitudes utiles et **bonnes pour votre santé!** En effet, les produits ménagers ou cosmétiques fait-maison ou réutilisables contiennent moins de substances chimiques, et restent plus naturels. On a donc **tout à gagner à limiter sa production de déchets**.

Notre conseil: allez-y petit à petit, afin d'ancrer facilement les nouvelles habitudes dans votre quotidien.

À la maison, vous pouvez :



Pendant vos courses, vous pouvez :

Limiter le gaspillage alimentaire en achetant la juste quantité (vrac)

Opter pour l'achat de produits en grand format (pâtes, farine, riz, sucre, lessive) qui ne se périment pas.

Privilégier l'achat de produits locaux, de saison et, si possible, bio.



Privilégier les produits sans suremballage.

Emporter vos sacs et boîtes réutilisables pour les produits à la coupe (boucher, fromager, poissonnerie) : vous êtes dans votre droit.

La loi anti-gaspillage de Février 2020 indique que tout consommateur peut demander à être servi dans un contenant apporté par ses soins.

Au travail, vous pouvez :

Utiliser une tasse ou une gourde à la place d'un gobelet jetable.

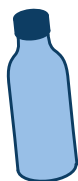
Imprimer en recto-verso et privilégier l'encre noire pour un impact environnemental plus faible.

Utiliser **le verso de vos feuilles en brouillon** avant de les jeter.



Transporter vos repas dans des **boîtes réutilisables**.

En vacances, vous pouvez :



Emporter **votre gourde**.



Opter pour des **produits solides** (shampooing, savon, déodorant) et des contenants réutilisables.



Trier vos déchets (Renseignez-vous sur les consignes de tri spécifiques à votre lieu de vacances).



Pour vos aliments à conserver, remplacer papier aluminium et cellophane par **un bee wrap à base de cire d'abeille réutilisable**.



Utiliser **une crème solaire écologique respectueuse** de votre peau et des écosystèmes marins.



Emporter des **contenants-couverts-serviettes réutilisables** lors de vos pique-niques.

La vie en jaune *pour les emballages*

Carton • Plastique • Métal • Tous les papiers

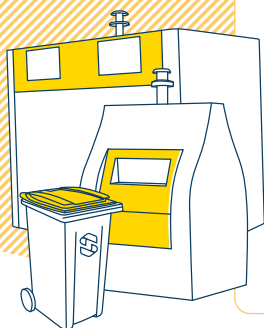
Jetez **séparément**

Vidés
Non lavés
Non empilés



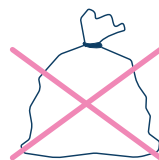
Cartons **aplatis**

Non déchirés
Non froissés
Non pliés



IMPORTANT

Ne pas enfermer
dans un sac



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS



Vaisselle, verre
cassés

**ORDURES
MÉNAGÈRES**



Couches

Mouchoirs,
essuie-tout



Objets, jouets
cassés

**DÉCHETS
VÉGÉTAUX**



Végétaux



Textiles,
chaussures

BORNE TEXTILE

DÉCHÈTERIE

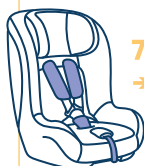


Déchets électriques
et dangereux

Ils n'ont pas dit leur dernier mot

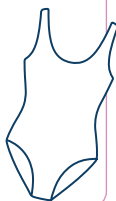
PLASTIQUES

Les emballages et les papiers sont collectés et envoyés dans notre centre de tri à Sarcelles. Chaque matière est triée séparément pour garantir un recyclage de qualité et donner une nouvelle vie aux emballages.



7 BIDONS DE LESSIVE
→ **1 SIÈGE AUTO**

3 BOUTEILLES DE SODA
→ **1 MAILLOT DE BAIN**



CARTON

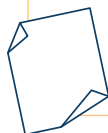
Les emballages en carton sont compactés pour être recyclés en de nouveaux emballages en carton.



2 PAQUETS DE BISCUITS
→ **1 BOÎTE À CHAUSSURES**

PAPIER

Les papiers sont compactés pour être recyclés en pâte à papier et devenir à nouveau du papier.



1 FEUILLE DE PAPIER
SE RECYCLE 5 FOIS.

MÉTAL

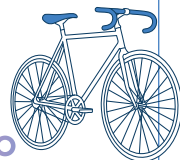
Les emballages métalliques sont séparés en 2 matières:



• **L'acier** (boîte de conserve) est compacté puis fondu. Il devient bobines, barres ou fils, avant d'être transformé en nouveaux objets (crous, bancs, couverts...).



• **L'aluminium** (canette) est compacté, broyé, fondu et transformé en lingots. Il est ensuite utilisé pour fabriquer de nouveaux objets (pièces automobiles ou encore meubles de jardin...).



230 CANETTES
→ **1 CADRAN DE VÉLO**

BRIQUE ALIMENTAIRE

Les briques alimentaires sont des emballages multicouches composés de 75% de carton, 20% de plastique et 5% d'aluminium. Tous ces composants se recyclent. Compactées et envoyées dans des usines spécialisées, ces briques seront transformées en pâte à papier de qualité supérieure, réutilisée dans des biens industriels et de consommation (cartons, essuie-tout, serviettes).



4 BRIQUES DE LAIT →
1 ROULEAU DE PAPIER TOILETTES.

La vie en vert *pour les déchets végétaux*

Branches • Feuilles • Fleurs • Herbes

IMPORTANT

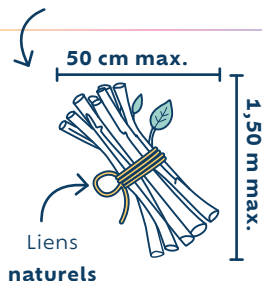
Jetez séparément

N'enfermez pas dans un sac,
même biodégradable

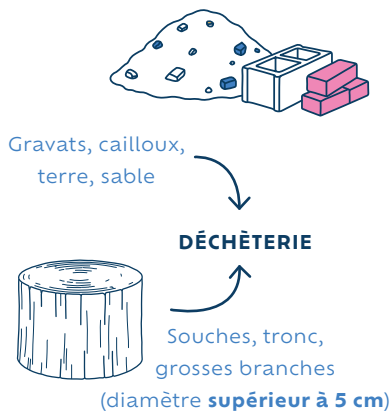
Bac trop lourd = non collecté

Grosses quantités = déchèterie

Si besoin, présentez en fagots



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS



Des déchets pour nourrir naturellement le sol

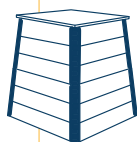
Les déchets végétaux collectés ou déposés en déchèterie sont acheminés sur des plateformes de compostage local (Attainville et Roissy-en-France) où ils sont broyés, arrosés et retournés tout au long du processus de décomposition (environ 6 mois).

Le compost obtenu est vendu aux professionnels et particuliers. Il est aussi distribué gratuitement aux habitants du territoire lors des **Journées du Jardin durable** en déchèterie.



Le composteur dit «oui» à ces déchets:

Certains déchets végétaux peuvent être déposés dans un composteur afin d'être valorisés et transformés en compost, un engrais naturel et fertilisant.



Quels déchets de jardin peuvent être compostés ?

Fleurs et plantes fanées sans pot ni terre



Fânes de légumes



Mauvaises herbes sans terre

Tonte de pelouse fraîche en petite quantité

Feuilles mortes



Herbes et plantes séchées

Pelouse séchée / paille

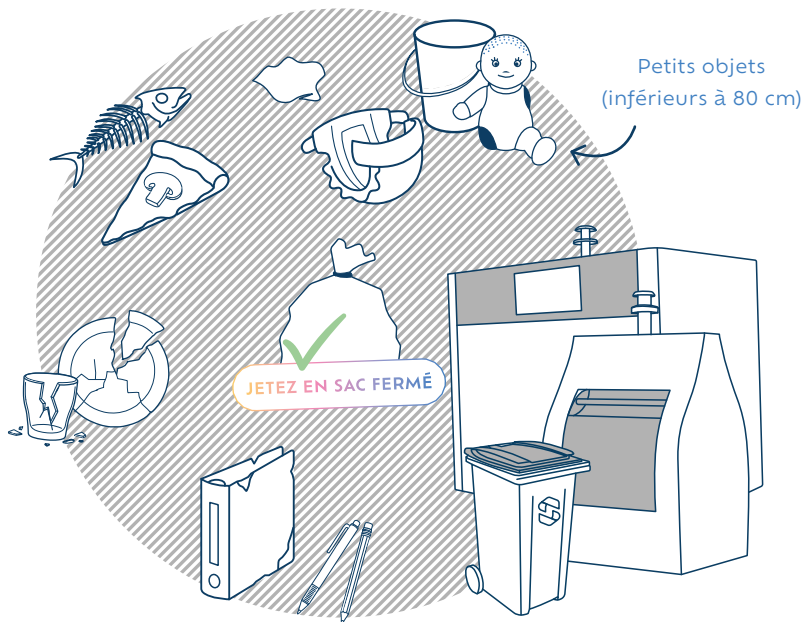
Petits branchages coupés en morceaux



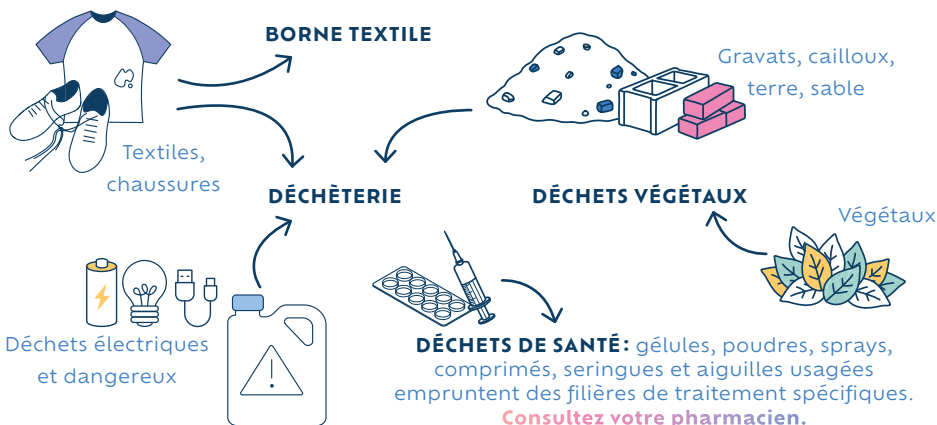
APPRENEZ TOUT
SUR LE JARDIN DURABLE

La vie en gris pour les ordures ménagères

Mouchoirs • Lingettes • Couches • Essuie-tout
Petits objets • Vaisselle cassée • Restes alimentaires
non compostables



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS



De l'énergie et des matières grâce aux déchets

Les ordures ménagères sont collectées et envoyées au centre de valorisation énergétique à Sarcelles, où elles sont incinérées. L'incinération de ces déchets produit 2 types de valorisation :

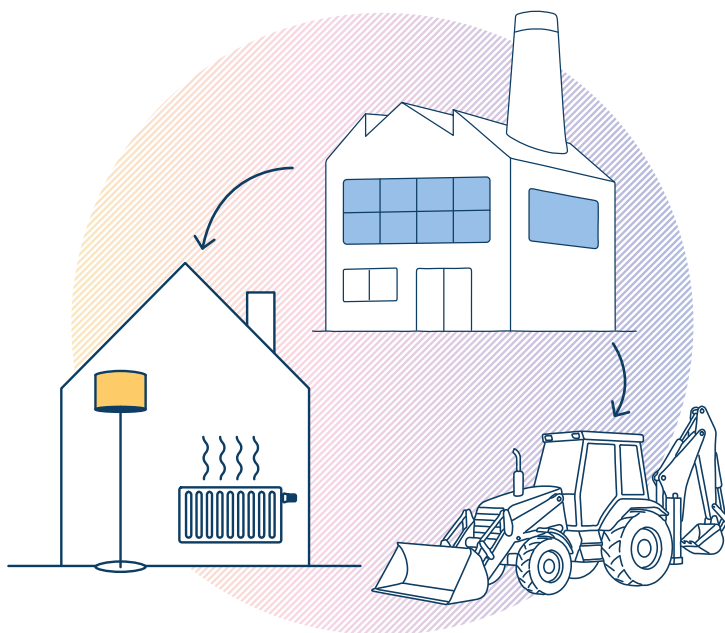
- énergétique : chauffage et électricité utilisés pour des logements sur la commune de Sarcelles.
- matière : mâchefers, REFIOM

REFIOM

Ce sont des résidus d'épuration des fumées d'incinération qui sont utilisés pour le comblement de galeries minières. Cette réutilisation permet d'économiser de grandes quantités de ciment, très nocif pour l'environnement.

MÂCHEFERS

Ce sont des résidus de l'incinération constitués en grande majorité de matériaux incombustibles, comme le verre ou le métal. Ils sont maturés, criblés puis déferrailés pour être réutilisés comme remblais pour la réfection des routes.



Que faire de vos déchets alimentaires ?



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS



Viandes, poissons, produits laitiers, pains, pâtes, riz, céréales, plats cuisinés

Coquillages, billes d'argile, cailloux, sacs plastiques même biodégradables



ORDURES MÉNAGÈRES

BORNE DE TRI DÉCHETS ALIMENTAIRES

Gros branchages, sapins, thuyas, lauriers, grande quantité de pelouse fraîche ou de terre



DÉCHÈTERIE

Excréments, litière d'animaux



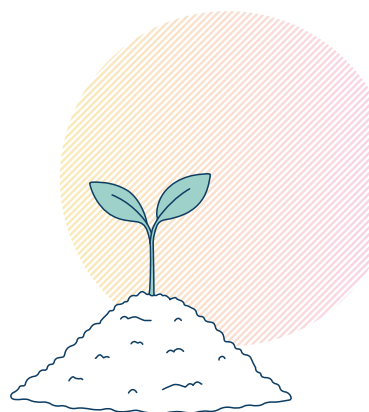
Le saviez-vous : vos déchets de cuisine ont du potentiel !

Certains déchets végétaux et alimentaires peuvent être déposés dans un composteur afin d'être valorisés et transformés en compost (un engrais naturel et fertilisant). Vous réduisez ainsi le poids de votre poubelle d'ordures ménagères de 30%.

Quelles utilisations? Au potager, au pied des fleurs, en jardinières et pots, sur la terre ou la pelouse.



APPRENEZ-EN PLUS
SUR LE COMPOSTAGE !



Déchets à composter : la liste des invités

Les déchets de jardin

Fleurs et plantes fanées
sans pot ni terre

Fânes de légumes

Mauvaises herbes sans terre

Tonte de pelouse fraîche
en petite quantité

Feuilles mortes

Herbes et plantes séchées

Pelouse séchée / paille

Petits branchages coupés
en morceaux

Les déchets de la cuisine

Épluchures de fruits et légumes
(même la peau des agrumes)

Fruits et légumes périmés et coupés

Marc de café avec le filtre en papier

Sachets de thé en papier

Essuie-tout et serviettes en papier
non coloré

Rouleau en carton

Boîtes d'oeufs en carton,
déchirées en petits morceaux

Coquilles d'oeufs écrasées

La vie éternelle *des emballages en verre*

Bouteilles • Bocaux • Pots • Flacons de parfum

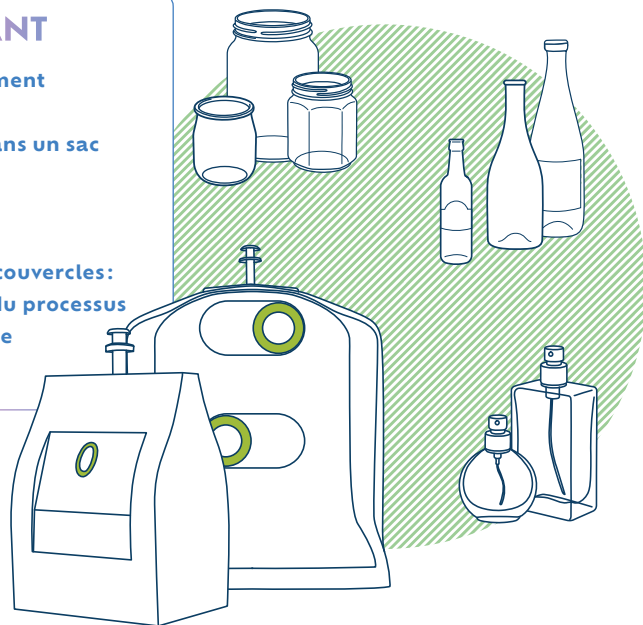
IMPORTANT

Jetez séparément

Ne pas enfermer dans un sac

Bien vider

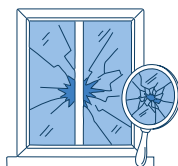
Laissez bouchons et couvercles:
ils seront retirés lors du processus
de recyclage



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS



Ampoules
et vaisselle cassée



Vitres et miroirs



Bouteilles en plastique

ORDURES MÉNAGÈRES

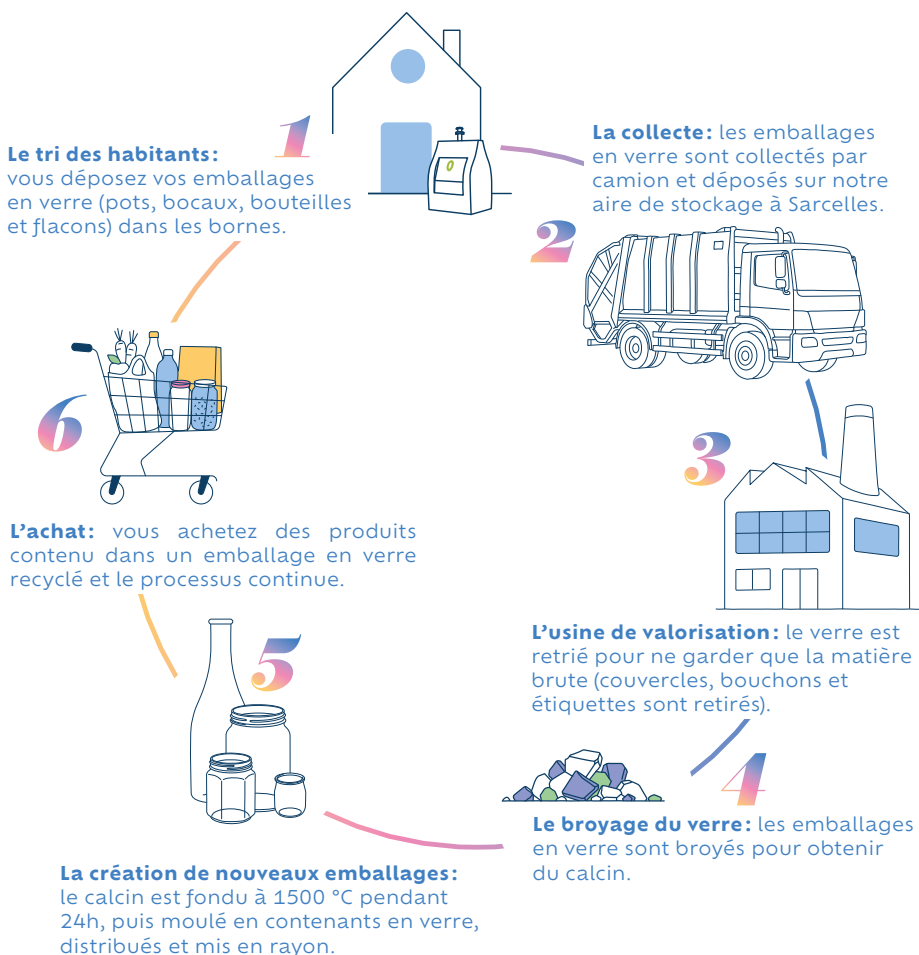
DÉCHÈTERIE

EMBALLAGES

100 % recyclable et à l'infini

Les emballages en verre sont collectés et stockés, sur une plateforme de stockage près de notre centre de tri. Ils sont ensuite envoyés dans une usine spécialisée pour être recyclés et redevenir des emballages en verre.

En France, 7 emballages sur 10 sont triés.
Pour effectuer un tri à 100%, suivez le guide!

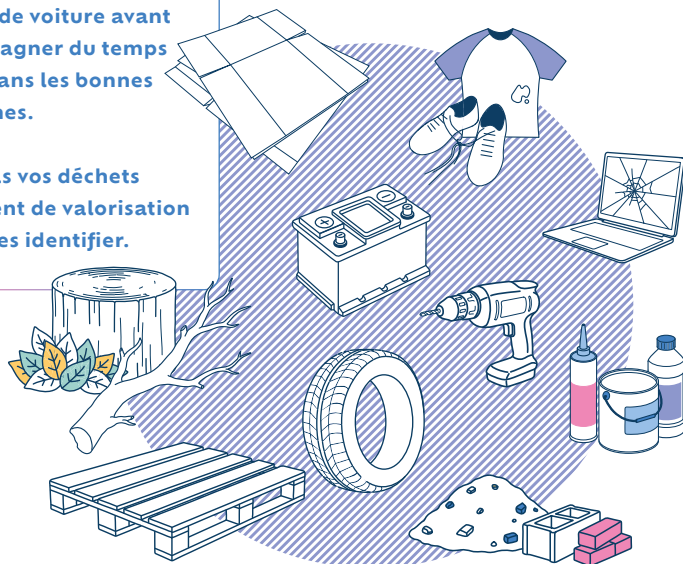


Direction la déchèterie *pour les objets non collectés*

IMPORTANT

Triez vos déchets par catégorie dans votre coffre de voiture avant de venir afin de gagner du temps et les déposer dans les bonnes bennes.

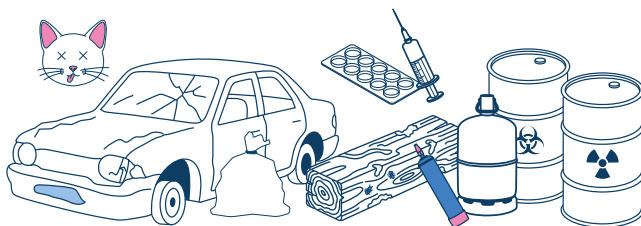
N'enfermez pas vos déchets dans des sacs, l'agent de valorisation doit pouvoir les identifier.



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS

BON À SAVOIR

Le **dépôt sauvage** de ces déchets est **interdit**: abandonnés sur le trottoir ou en pleine nature, vous vous exposez à **une amende pouvant aller jusqu'à 15 000€**.



Ordures ménagères, cadavres d'animaux, carcasses de voitures, bois infesté de termites, déchets industriels, déchets de soins, médicaments, déchets explosifs, déchets radioactifs



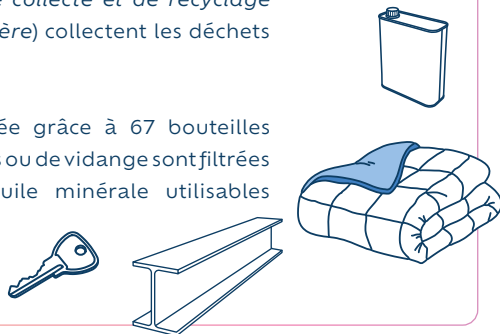
RENSEIGNEZ-VOUS SUR LES FILIÈRES SPÉCIFIQUES DÉDIÉES

Ils ont encore de la ressource!

Les éco-organismes (*sociétés privées de collecte et de recyclage des déchets, spécialisées dans une matière*) collectent les déchets et les transforment.

Par exemple, une couette est fabriquée grâce à 67 bouteilles plastiques recyclées*. Les huiles minérales ou de vidange sont filtrées et régénérées pour redevenir de l'huile minérale utilisables à nouveau.

* Source : Citeo

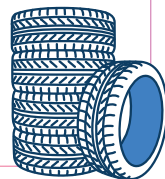


La reprise 1 pour 1

Les vendeurs ont l'obligation de vous proposer une solution de reprise gratuite, le «1 pour 1», c'est-à-dire de reprendre ou de faire reprendre gratuitement votre appareil usagé lors de l'achat d'un appareil neuf similaire, y compris dans le cas de la vente à distance.

Huit pneus pour zéro

Les garagistes et les distributeurs ont l'obligation depuis le 1^{er} janvier 2024, de reprendre les pneus usagés, jusqu'à 8 par an, sans obligation d'achat, conformément à l'article R 541-160 du code de l'environnement. Vous pouvez également les déposer en déchèteries, sans les jantes, jusqu'à 4 par an.



LE SAVIEZ-VOUS?

Pour accéder à nos déchèteries vous devez obligatoirement être muni d'une carte délivrée gratuitement par le Sigidurs. Elle donne droit à 15 passages par an de 2m³. Pour en faire la demande, envoyez les pièces justificatives:

Par mail : svm@sigidurs.fr

Par voie postale ou dans nos locaux: **Sigidurs - Service Carte Déchèterie**

1 rue des Tissonvilliers - 95200 Sarcelles

Les justificatifs à fournir:

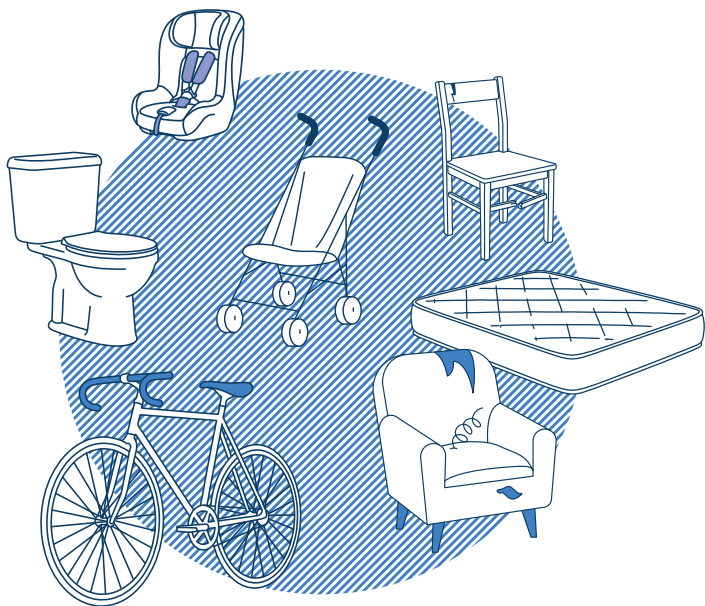
- Une copie de la pièce d'identité
- Un justificatif de domicile de moins de 6 mois
- La carte grise du ou des véhicules utilisés.

Les justificatifs doivent tous être au nom de la même personne.

Possibilité de mettre 2 personnes sur la même carte en joignant les pièces justificatives pour les deux personnes.

Place à la collecte *des encombrants*

Objets en métal • Sanitaires • Portes • Meubles
Grands objets de + de 80 centimètres



CARTON ROUGE POUR CES DÉCHETS



textiles - pneus - pots de peinture - objets électriques et électroniques - piles- batteries -
matériaux de construction - souches et troncs

→ DÉCHÈTERIE

Qu'est ce qu'un encombrant ?

Ce n'est pas parce que cela vous encombre que c'est forcément un encombrant! Un encombrant est un objet lourd, volumineux non électrique et non toxique qui ne peut pas être collecté avec les autres déchets et nécessite un mode de collecte particulier. Ces déchets volumineux doivent être manipulables par une à deux personnes, ne pas dépasser 2 mètres de long et être conformes à la liste des déchets acceptés.

Après la collecte, ils sont acheminés sur le site de traitement du Plessis-Gassot (95) où un tri est effectué, une partie non-récupérable sera enfouie, l'autre incinérée pour produire de l'énergie.

La meilleure solution? Le dépôt en déchèterie. Vous pouvez déposer vos encombrants dans une des nos 6 déchèteries sur présentation de votre carte d'accès : Bouqueval, Gonesse, Sarcelles Louvres, Dammartin-en-Goële et Mitry-Mory. Leur tri étant fait en déchèterie, ces encombrants seront valorisés en fonction de leur matière et ça c'est super!

3 gestes qui changent tout : réparer · donner · vendre

De nombreuses alternatives existent avant de jeter un objet aux encombrants ou en déchèterie car il peut encore servir, surtout s'il est en bon état!

La réparation, le don ou encore la vente, sont des gestes qui permettent de limiter la quantité de déchets et participent à la réduction de l'impact environnemental.



9, Chem. Pavé

95340 Bernes-sur-Oise



12, Av. des Entrepreneurs

95400 Villiers-le-Bel

PENSEZ-Y!



je donne mon
electromenager.fr



Les réponses à vos questions

Problème de collecte, poubelle cassée, volée, trop petite ou trop grande?

Contactez notre numéro vert au **0 800 735 736**,

Gratuit et accessible du lundi au vendredi, de 8h30 à 18h30.

Faut-il laver les emballages avant de les jeter ?



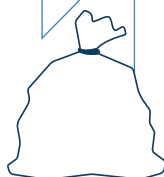
Non, ne gaspillez pas d'eau ! Tous les emballages salis, tâchés, gras peuvent être déposés dans votre poubelle ou borne de tri. Il suffit de bien les vider et d'enlever les restes alimentaires qui pourraient dégrader le contenu de la poubelle/borne.

Pourquoi ne faut-il pas mettre les emballages les uns dans les autres ?



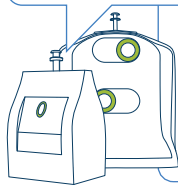
Au centre de tri, le contenu des poubelles/bornes est trié par type de matériaux. Les agents sur la chaîne de tri ne peuvent pas séparer tous les déchets empilés, imbriqués qui défilent. Ces emballages seront non-triés, refusés et donc non recyclés.

Pourquoi ne faut-il pas mettre les emballages dans un sac poubelle fermé ?



Au centre de tri, le contenu des poubelles/bornes est trié par type de matériaux. Les agents sur la chaîne de tri ne peuvent pas ouvrir les sacs. Ils seront non-triés, refusés et donc non recyclés.

Qu'appelle-t on un PAV ?



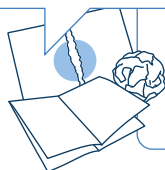
Un Point d'Apport Volontaire (PAV) est un point de tri à proximité de votre domicile sur des flux de déchets non collectés en poubelle à domicile: textile, emballages en verre, déchets alimentaires...

Faut-il enlever les agrafes, les spirales sur les papiers avant de les jeter ?



Non, ce n'est pas utile. Les fenêtres des enveloppes, les trombones, les agrafes, les spirales des cahiers seront retirés à l'usine papetière pendant le processus de recyclage.

Peut-on déchirer, découper ou froisser les papiers avant de les jeter ?



Évitez ces gestes car les papiers en petits morceaux réduisent la longueur des fibres de cellulose et rendent plus difficile, voir impossible, le recyclage.

Peut-on jeter des jouets en plastique dans la poubelle/borne de tri jaune ?



Non, car la matière utilisée pour les fabriquer n'est pas la même que celle des emballages comme les bouteilles ou les flacons. Il faut donc les jeter dans la poubelle/borne à ordures ménagères (couvercle gris). Avant de jeter des jouets, pensez aux associations qui les récupèrent pour les donner ou les réparer.

Que faire si mon foyer évolue (naissance, séparation...)?



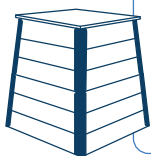
Vous pouvez demander à faire réévaluer la capacité de vos poubelles en appelant notre numéro vert.

Que faire de ma poubelle si je déménage?



Laissez vos poubelles, propres, sur place. Elles sont la propriété du Sigidurs et sont attribuées à une adresse et non à un habitant.

Je n'ai pas de jardin mais je souhaiterais composter. Que faire?



Le pôle jardin durable du Sigidurs peut accompagner votre résidence (copropriété ou bailleur) dans la mise en place d'un composteur collectif soit en pied d'immeuble soit en jardin partagé. Contactez nous au numéro vert.



Édition: Sigidurs – Etablissement publique · **Conception et rédaction:** Service Communication - Isabelle Hervé et Elodie Estevez · **Graphisme et mise en page:** Service Communication - Anaïs Mathieu · **Impression:** Sprint · **Publication :** 2026

Les infographies et pictogrammes sont la propriété du Sigidurs et ne sont pas libres de droit.

Les déchets listés dans ce guide sont donnés à titre d'exemple et ne constituent pas une liste exhaustive.

TOI ET MOI,
C'EST IMPOSSIBLE



**SÉPARONS BIEN,
RECYCLONS MIEUX !**

Les déchets ménagers vont dans la poubelle grise,
pas dans celle du tri.


SIGIDURS
établissement public



LE TRI
+ FACILE

